

**ADMISSION SUR TITRE EN 4<sup>e</sup> ANNEE DU CURSUS INGENIEUR**

\*\*\*\*\*

Des candidats, dont le nombre est fixé annuellement pour chacune des spécialités, sont admis sur titre en 4<sup>e</sup> Année du cursus ingénieur, après examen de leur dossier par le Jury.

Cette admission est réservée aux étudiants justifiant à l'examen du dossier :

- **d'une Licence 3 obtenue en France**
- **d'un master 1 acquis ou en cours d'acquisition (première année de Master validée), soit d'un titre français ou étranger ou d'une qualification reconnus équivalents par le Directeur de l' INSA de Toulouse.**

Pour prononcer l'admission d'un candidat et ce, dans la limite des places disponibles, le Jury tient compte des éléments suivants :

- nombre d'années passées après le baccalauréat pour obtenir le master, ou la licence.
- nature des certificats obtenus compte-tenu de la spécialité demandée,
- mentions obtenues aux différentes unités de valeurs, et classement,
- appréciations des professeurs et en particulier du professeur responsable de la formation (sur imprimé joint à l'acte de candidature ou sous forme de lettre),
- entretien éventuel (**la date et les modalités de déroulement de l'entretien seront affichées sur l'espace candidature**).

Les étudiants étrangers devront avoir une bonne connaissance et une bonne compréhension de la langue française écrite et parlée.

\*\*\*\*\*

Les candidats doivent faire acte de candidature et déposer les pièces justificatives **AVANT LE 20 MARS 2019** directement sur le site :

<https://candidature.insa-toulouse.fr>

**Les originaux de tous les documents téléchargés sur le lien ci-dessus seront exigés en cas d'admission.**

\*\*\*\*\*

FRAIS D'ETUDE DE CANDIDATURE : **95 euros** pour les candidats en 4<sup>e</sup> année (**gratuit** pour les candidats bénéficiaires d'une bourse d'étude délivrée par la France sur critères sociaux pour l'année 2018-2019 : joindre obligatoirement l'attestation de bourse du CROUS).

**Calendrier des Jurys :**

- **Résultats 1<sup>er</sup> Jury - 17 avril 2019**  
- **Entretien éventuel : 16 mai 2019 (les entretiens se dérouleront à l'INSA de Toulouse)**
- **Résultats 2<sup>e</sup> Jury - 29 mai 2019**

**Les résultats seront communiqués aux étudiants, sur INTERNET, après le jury, à l'adresse suivante :**

<https://candidature.insa-toulouse.fr>